

# Époux ou Père

Prénoms Clément, Robert, Luc

Nom<sup>(2)</sup> NARME

Né<sup>(3)</sup> le 12 octobre 1988  
à 05 heures 50  
à Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

Fils<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Jean-Luc, Marius, Julien  
et de<sup>(5)</sup> NARME  
Dominique, Reine, Jeanne  
MELON

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 0676**  
le<sup>(6)</sup> 8 août 2018

L'officier de l'état civil  
Sceau<sup>(6)</sup>

## Mentions marginales<sup>(7)</sup>

# Mariage célébré à BRIE-COMTE-ROBERT

le 15 septembre 2018

Il a été déclaré<sup>(8)</sup>  
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n° 49**

## Mentions marginales<sup>(7)</sup>

Néant

# Épouse ou Mère

Prénoms Morgane, Françoise, Marcelle

Nom<sup>(2)</sup> JONGERYCK

Née<sup>(3)</sup> le 14 janvier 1991  
à 16 heures 15  
à Pontault-Combault (Seine-et-Marne)

Fille<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Pascal, Didier, René  
et de<sup>(5)</sup> JONGERYCK  
Laurence, Angèle  
STIMAN BEN MAHFAUD

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 18**  
le<sup>(6)</sup> 7 août 2018

## Mentions marginales<sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau<sup>(6)</sup>

à 15 heures 00

le 15 septembre 2018



(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie : ..... 2<sup>de</sup> partie : ..... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Insérées sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été

reçu le ... par Me ... notaire à ... ».